

**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 2 PIECES**  
**N°B105 AU 1er étage**

SEJOUR/CUISINE	22.67 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	13.66 m <sup>2</sup>
SDE	4.84 m <sup>2</sup>

**SURFACE HABITABLE 41.17 m<sup>2</sup>**

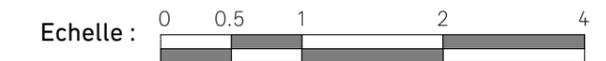
BALCON 3.78 m<sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 44.95 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

AP Allège pleine	Radiateur
AV Allège Vitrée	R Réfrigérateur
VR Volet Roulant	LL Lave-linge
GC Garde-corps	LV Lave-vaisselle
Soffite / faux-plafonds	CUI Cuisson
ETEL Esp techn. elect. du lgt	TRI Tri sélectif
PL Placard	Retombée de poutre
Fenêtre	Porte-fenêtre
Oscillo-battant	Fixe

**INDICE 0 OCTOBRE 2022**



Conformément à la réglementation, ce plan est :

<b>PMR</b>	<b>EVOLUTIF</b>
------------	-----------------

*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.*

